



Service Municipal des Sports

## Stages multisports

« Sport Nature Aventure »

### **CHARTRE DES STAGES MULTISPORTS**

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux stages multisports « Sport Nature Aventure ».

Le Service des Sports de PEYPIN tient à vous informer de quelques points essentiels valables pour l'ensemble des stages proposés durant l'année.

Vous devrez signer la charte et le règlement intérieur après en avoir lu et approuvé les points suivants.

- ✓ Le stage s'adresse, en priorité, aux enfants de PEYPIN, âgés de 8 à 17 ans révolus.
- ✓ L'inscription se fait directement auprès du Service Municipal des Sports avec retour de la présente charte signée. Elle est définitive après confirmation du « Service Municipal des Sports ».
- ✓ Le service municipal des sports demandera chaque année la présentation d'un certificat médical (mention apte à la pratique des activités multisports).
- ✓ Un test de natation (25m) et antipanique devra être fourni (à défaut, lors d'une activité aquatique l'enfant ne pourrait ne pas être accepté par le professionnel).
- ✓ Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas accepté.
- ✓ Une demande d'inscription hors délai sera traitée en fonction des places disponibles (14 places par groupe), et par ordre d'arrivée sur la liste d'attente.
- ✓ Afin de pouvoir donner la possibilité à un plus grand nombre de familles d'inscrire leur(s) enfants(s), il leur sera demandé de choisir une semaine sur les deux programmées.

#### **L'enfant s'engage à respecter :**

- ✓ Les horaires du stage et à se montrer assidu, l'inscription se faisant pour la semaine.
- ✓ Le cadre de fonctionnement des stages multisports : Les règles de bonne conduite, les personnels, les autres enfants, les règles de sécurité. Tout

manquement sera sanctionné et en fonction de la gravité une exclusion ferme et définitive pourra être prononcée (voir règlement intérieur des stages).

- ✓ Les formules de politesse « Bonjour », « Au revoir », « Merci », « S'il vous plait » seront vivement recommandées et appréciées.
- ✓ L'équipe d'encadrement s'engage à avoir un comportement exemplaire et respectueux envers le public.
- ✓ L'enfant devra venir avec une tenue de sport en adéquation avec l'activité proposée.
- ✓ L'inscription est définitive et aucun remboursement ni report, ne seront effectués sauf en cas de séjour à l'hôpital, survenu avant le début du stage (un justificatif est à fournir au plus tard dans les 7 jours suivants la déclaration ainsi que l'original de la facture de l'inscription au stage).

TOUT STAGE ENTAMÉ NE SERA NI REPORTÉ NI REMBOURSÉ

Documents à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> inscription (constitution du dossier annuel)

- Fiche sanitaire et fiche de renseignements
- Attestation d'assurance extra-scolaire (responsabilité civile)
- Certificat médical (non-contre-indication à la pratique multisports)
- Copie du carnet de santé à jour des derniers vaccins
- Test de natation 25m + antipanique
- Justificatif de domicile

Peypin, le : ...../...../202

Signature de l'enfant

Signature du ou des parents, précédée de la mention « lu et approuvé »

Mairie de Peypin, Service Municipal des sports

TEL : 04 42 82 55 67

06 75 77 60 87

Mail : [services.sports@peypin.fr](mailto:services.sports@peypin.fr)



Service Municipal des Sports

## Stages multisports « Sport Nature Aventure »

### ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE

Les activités auront lieu en multi sites sur les équipements sportifs de la commune et en fonction de la programmation. Des sorties en extérieur sont également prévues type, voile, kayak, accrobranche, spéléologie, etc..

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou besoins sportifs, elles pourraient être renvoyées ou annulées selon les possibilités.

Je, soussigné(e).....tuteur ou parent

de(s)enfant(s).....

....., déclare avoir pris connaissance de la charte ci-dessus et du règlement intérieur des stages « Sport Nature Aventure »

Peypin, le : ...../...../202

Signature du ou des parents, précédée de la mention « lu et approuvé »

Mairie de Peypin, Service Municipal des sports  
TEL : 04 42 82 55 67  
06 75 77 60 87  
Mail : services.sports@peypin.fr